



PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2024

Date de la séance : 25 novembre 2024 à 20h30.

ORDRE DU JOUR

Briefing exécutif

- Relations publiques
- Services opérationnels
- Infrastructures
- Services locaux (non représentés)

Continuité des travaux

- Approbation du PV concernant le dernier CA (vote)
- Budget prévisionnel 2025 (vote)
- Politique de confidentialité globale
- Révision du contrat (convention) de bénévolat (vote)
- Discussion liée à l'OBNL

Nouveaux travaux

- Comité consultatif (financier) (vote)
- Adhésion OREMIS 2025 (vote)
- AMENDMENT n°25112024-01 (vote)
- AMENDMENT n°25112024-02 (vote)
- Stratégie globale
- Point de situation du service informatique
- GAO v2
- Lancement des formations obligatoires.



PRÉSENTS

- Lucas VOLET (PR)
- Jennifer MARZIANO (TRE)
- Alexandra DELIRE (CA5)
- Léo VOLET (CA6)

ABSENTS

- Killian BOUBENNEC (CA4)

Briefing de l'exécutif

Relations publiques

Communication : Le service Communication d'OREMIS connaît actuellement une phase de réorganisation et de structuration, marquée par plusieurs recrutements récents et des ajustements internes. Julien a rejoint l'équipe en tant que référent WordPress, apportant une expertise essentielle pour nos outils numériques. Célia a repris ses fonctions de chargée des réseaux sociaux, un rôle clé pour notre visibilité en ligne. Enzo, anciennement au service Infra, s'est orienté vers la communication interne, contribuant à une meilleure coordination des échanges internes. Delphine a pris le poste de chargée de communication externe, se consacrant à la présentation des contenus destinés à notre public. Par ailleurs, Dylan, directeur délégué du service, quittera ses fonctions le 31 décembre 2024. Anna, actuellement son adjointe, assurera la transition à partir de janvier 2025. Un appel à candidatures a été lancé pour recruter un nouvel adjoint qui viendra épauler Anna dès le début de l'année prochaine.

En parallèle, plusieurs recrutements sont en cours pour renforcer l'équipe. Un coordinateur d'animation de communauté est recherché pour dynamiser et fidéliser notre communauté en ligne. Nous avons également ouvert des postes de chargés des réseaux sociaux pour une gestion accrue de nos plateformes et la mise en œuvre de notre planning éditorial 2025. Enfin, un chargé des partenariats sera recruté pour étendre notre réseau et consolider notre stratégie d'influence.

Les dernières réalisations du service se concentrent sur la structuration et la planification stratégique pour l'année 2025. Cette période de transition a permis d'élaborer un planning éditorial clair, garantissant une vision anticipée et cohérente de nos actions à venir. Parmi les projets en cours, la conception de campagnes de notoriété vise à élargir notre audience grâce à des messages impactants et des canaux innovants. Le recrutement d'un chargé des partenariats, prévu prochainement, est également une priorité pour renforcer nos collaborations stratégiques.

À court terme, les objectifs du service sont de finaliser les recrutements pour stabiliser les équipes, de lancer les premières campagnes de notoriété dès le début de 2025, et de



renforcer la dynamique collaborative pour atteindre les objectifs fixés avec efficacité et créativité.

Services opérationnels

Formation : Deux formations récemment mises en place avec une date limite fixée au 15 janvier 2025, visant à renforcer les compétences des membres de l'association. Transformer le guide des inspecteurs en une présentation ludique, combinant pédagogie et divertissement, pour mieux encadrer les futurs inspecteurs.

Social : Développement de modules spécifiques en cours, avec l'arrivée d'un psychologue dans l'équipe pour enrichir ces formations. En lien avec la délégation de Salon : Forum sur le cyberharcèlement au Lycée Emile Zola (Aix-en-Provence), Intervention au Collège Jean Bernard à la demande de l'établissement. Ces actions renforcent la visibilité et la crédibilité d'OREMIS, promouvant la lutte contre le harcèlement.

Juridique : Collaboration active avec le service informatique et DPO et formation pour développer une formation dédiée à la sécurité des données. Cette initiative vise à former cadres et bénévoles aux meilleures pratiques dans ce domaine.

Infrastructures

Informatique : Vincent nous indique que le service informatique est en pleine restructuration suite au départ de Killian. Il travaille actuellement sur la sécurisation des serveurs informatiques et à l'implémentation d'un système robuste de monitoring et de reverse proxy.

Approbation PV CA du 21 10 2024

Motion : Approbation PV CA du conseil d'administration datant du 21 10 2024.

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.



Approbation PV CA du 21 10 2024

Motion : *Approbation PV CA du conseil d'administration datant du 21 10 2024.*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.

Budget prévisionnel 2025

Tablé à une prochaine séance.

Ajout exceptionnel d'un point à l'ordre du jour

Motion : *Ajout exceptionnel d'un point à l'ordre du jour.*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée. Le conseil d'administration donne pouvoir au président pour ajouter de manière exceptionnelle un point à l'ordre du jour.

Ajout du point exceptionnel à l'ODJ

Motion : *Ajout du point suivant : "Radiation et perte de la qualité d'adhésion pour faute grave de M. Killian BOUBENNEC, administrateur de l'association OREMIS.*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvée.



Radiation d'un administrateur

Discussion : Confidentielle

Motion : *Radiation et perte de la qualité d'adhésion pour faute grave de M. Killian BOUBENNEC, administrateur de l'association OREMIS.*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvé. M. Killian BOUBENNEC est radié de l'association OREMIS de sa qualité d'adhérent et de bénévole jusqu'à nouvel ordre. Une durée de suspension sera déterminée par conseil d'administration.

Politique de confidentialité

Discussion : Madame la DPO nous précise continuer à travailler dessus et nous fera un retour début 2025 pour une mise en place début 2025.

Une discussion s'ouvre également concernant les statistiques sur les signalements, Alexandra nous précise que c'est possible tant qu'aucune donnée n'est tracable. Rien ne nous empêche de faire un tableau avec les données de statistiques sans les lier à une personne précise. Concernant les signalements Alexandra nous indique de stocker le consentement de la personne (avec adresse email).

Révision du contrat (convention) de bénévolat (vote)

Motion : *Révision du contrat de bénévolat avec l'appellation "convention"*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvé.

Discussion liée à l'OBNL

Tablé à une prochaine séance.



Comité consultatif (financier)

Motion : *Ouverture des recrutements du comité consultatif financier*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvé.

Adhésion OREMIS 2025 (vote)

Motion : *Montant des adhésions 2025 ; Adhésion individuelle : 15€, Adhésion professionnelles : 50€, Adhésion de soutien : 60€*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvé.

AMENDEMENT n°25112024-01 (vote)

Motion : *Approbation de l'amendement 25112024-01 pour modification réglementaire.*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvé.



AMENDEMENT n°25112024-02 (vote)

Motion : *Approbation de l'amendement 25112024-02 pour modification réglementaire.*

Proposition par Lucas VOLET

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Conclusion : Approuvé.

Stratégie globale

Tablé à une prochaine séance

Point de situation du service informatique

Confidentiel.

GAO v2

Discussion : développement de GAO 2 est en cours.

Lancement des formations obligatoires.

Discussion : le président informe le conseil d'administration du lancement des formations initiales obligatoires.

Rappel des administrateurs pour déclaration en préfecture

Lucas VOLET - Président, Léo VOLET - Secrétaire général, Jennifer MARZIANO - Trésorier, Alexandra DELIRE - DPO Administrateur.

Fait à ISTRES, le 06/01/2024

M. Léo VOLET
Secrétaire général du conseil
d'administration

ID: 33BC1F14-3FB8-4B5E-8B74-A02FF6248EB3
Raison: Signé numériquement par <leo.volet@oremis.fr>
lundi 06 janvier 2025 20h53 CET

M. Lucas VOLET
Président du conseil d'administration

ID: BC48F3B7-C128-4551-9204-D4F40EFF02E0
Raison: Signé numériquement par <lucas.volet@oremis.fr>
lundi 06 janvier 2025 20h54 CET



ANNEXES



AMENDMENT n°25112024-01

Date de la séance : 25 novembre 2024 à 20h30

Objet : Modification réglementaire du conseil exécutif

Article CE.1.7

Texte actuel	Nouveau texte
Proposition d'amendement	Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président (et uniquement sur demande écrite de l'exécutif), n'ont pas le droit de participer aux conseils exécutifs ni d'entrer dans le salon vocal <i>discord</i> "Exécutif".
Motivation	Séparation des pouvoirs et renforcement du système démocratique de notre association.

Article CE.1.4

Texte actuel	Les Directeurs Exécutifs sont nommés par le conseil d'administration après un processus de candidature et d'évaluation rigoureux. Les candidats doivent démontrer leur compétence dans leur domaine de responsabilité spécifique et leur engagement envers les valeurs et objectifs de l'association.
Proposition d'amendement	Les directeurs exécutifs sont nommés par le conseil d'administration après un processus de candidature et d'évaluation rigoureux. Les candidats doivent démontrer leur compétence dans leur domaine de responsabilité spécifique et leur engagement envers les valeurs et objectifs de l'association. Avant le vote du conseil d'administration, un entretien "CA" est obligatoire. Cet entretien doit inclure au moins : 1 administrateur et 1 directeur exécutif, et au maximum : 1 adhérent.
Motivation	Ce changement vise à garantir un processus de nomination transparent et rigoureux pour les Directeurs Exécutifs, avec un entretien préalable obligatoire et une composition équilibrée (administrateur, directeur exécutif, adhérent) afin d'assurer une évaluation impartiale et collaborative.



AMENDMENT n°25112024-02

Date de la séance : 25 novembre 2024 à 20h30

Objet : Modification réglementation des inspecteurs.

Article X.1.6

Texte actuel	<p>Pour être éligible en qualité d'inspecteur, le bénévole doit</p> <ul style="list-style-type: none">• Être bénévole actif depuis au moins 6 mois consécutifs.• Avoir obtenu les qualifications suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Prise en charge des situations de harcèlement (1)○ Prise en charge des élèves aux besoins spécifiques (1)○ Initiation à la gestion de conflit• Réussir un entretien avec le conseil exécutif.
Proposition d'amendement	<p>Pour être éligible en qualité d'inspecteur, le bénévole doit</p> <ul style="list-style-type: none">• Être bénévole actif depuis au moins 6 mois consécutifs.• Avoir obtenu les qualifications suivantes :<ul style="list-style-type: none">○ Formation initiale obligatoire (harcèlement scolaire module 1 et handicap module 1)○ Handicap module 2○ Harcèlement scolaire module 2○ Initiation à la gestion de conflit• Réussir un entretien avec le conseil exécutif.• Compléter la formation d'initiation au statut d'inspecteur OREMIS.
Motivation	<p>Mise à jour du nom des différentes formations + ajout de la formation d'initiation au statut d'inspecteur.</p>